

EXERCICE 2024

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 17 décembre 2024

DÉLIBÉRATION n°2024-13

Le conseil académique s'est réuni le mardi 17 décembre 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le lundi 9 décembre 2024.

Point de l'ordre du jour :

4. Désignation de membres dans des commissions consultatives

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu l'appel à candidature du 2 décembre 2024,
Vu les candidatures reçues,

Exposé de la délibération :

Suite aux élections d'octobre 2024 portant renouvellement intégral des conseils centraux de l'université, il y a lieu de procéder à la désignation de membres dans différentes commissions consultatives, conformément aux statuts de ces différentes commissions.

Résultats du scrutin :

➤ **Commission de la formation des personnels**

Le conseil académique doit désigner 2 représentants des enseignants-chercheurs élus au conseil académique.

<p>Nombre de membres constituant le conseil : 80</p> <p>Nombre de membres en exercice : 70</p> <p>Quorum : 35</p> <p>Membres présents : 53</p> <p>Membres représentés : 13</p> <p>Total des membres présents et représentés : 66</p>	MALRIEU Florent : 66 voix
<p>DECOMPTE DE VOIX</p> <p>Abstentions : 0</p> <p>Votants : 66</p> <p>Blanc(s) ou nul(s) : 0</p> <p>Votes exprimés : 66</p> <p>Majorité requise : 34</p>	

En conséquence, la personne suivante a été élue à la commission de la formation des personnels :

- Florent MALRIEU

➤ **Commission FSDIE – aide aux projets**

Le conseil académique doit désigner un élu doctorant du collège des usagers du conseil académique

<p>Nombre de membres constituant le conseil : 80</p> <p>Nombre de membres en exercice : 70</p> <p>Quorum : 35</p> <p>Membres présents : 53</p> <p>Membres représentés : 13</p> <p>Total des membres présents et représentés : 66</p> <hr/> <p>DECOMPTE DE VOIX</p> <p>Abstentions : 0</p> <p>Votants : 66</p> <p>Blanc(s) ou nul(s) : 0</p> <p>Votes exprimés : 66</p> <p>Majorité requise : 34</p>	<p>FAGOT-DESPERIES Vivien : 66 voix</p>
--	---

En conséquence, la personne suivante a été élue à la commission FSDIE – aide aux projets :

- FAGOT-DESPERIES.

➤ **Conseil culturel**

Le conseil académique doit désigner 4 élus du conseil académique.

<p>Nombre de membres constituant le conseil : 80</p> <p>Nombre de membres en exercice : 70</p> <p>Quorum : 35</p> <p>Membres présents : 53</p> <p>Membres représentés : 13</p> <p>Total des membres présents et représentés : 66</p> <hr/> <p>DECOMPTE DE VOIX</p> <p>Abstentions : 0</p> <p>Votants : 66</p> <p>Blanc(s) ou nul(s) : 0</p> <p>Votes exprimés : 66</p> <p>Majorité requise : 34</p>	<p>HOUILLER Xavier : 66 voix</p> <p>CARRE Agathe : 66 voix</p> <p>PIOT Timéo : 66 voix</p> <p>CHARTRAIN Lora : 66 voix</p>
--	--

En conséquence, les personnes suivantes ont été élues au conseil culturel :

- HOUILLER Xavier ;
- CARRE Agathe ;
- PIOT Timéo ;
- CHARTRAIN Lora.

➤ **Conseil du service de santé étudiante**

Le conseil académique doit désigner :

- 2 représentants BIATSS désignés par le CAC parmi les représentantes et les représentants des personnels BIATSS siégeant au sein de conseils centraux ou de composante ;
 - 2 représentants des enseignants-chercheurs désignés par le CAC parmi les représentants des enseignants-chercheurs siégeant au sein des conseils centraux ou de composante ;
 - 6 membres désignés par le CAC parmi les représentants des usagers siégeant au sein de ce conseil.
- 2 représentants BIATSS désignés par le conseil académique parmi les représentantes et les représentants des personnels BIATSS siégeant au sein de conseils centraux ou de composante

<p>Nombre de membres constituant le conseil : 80</p> <p>Nombre de membres en exercice : 70</p> <p>Quorum : 35</p> <p>Membres présents : 52</p> <p>Membres représentés : 13</p> <p>Total des membres présents et représentés : 65</p> <hr/> <p>DECOMPTE DE VOIX</p> <p>Abstentions : 0</p> <p>Votants : 65</p> <p>Blanc(s) ou nul(s) : 10</p> <p>Votes exprimés : 55</p> <p>Majorité requise : 33</p>	<p>LAVERGNE Sophie : 34 voix</p> <p>ROUQUETTE Jeanny : 22 voix</p> <p>GAUTIER Graziella : 48 voix</p>
---	---

En conséquence, les personnes suivantes ont été élues au conseil du service de santé étudiante :

- LAVERGNE Sophie ;
- GAUTIER Graziella.

- 2 représentants des enseignants-chercheurs désignés par le conseil académique parmi les représentants des enseignants-chercheurs siégeant au sein des conseils centraux ou de composante

<p>Nombre de membres constituant le conseil : 80</p> <p>Nombre de membres en exercice : 70</p> <p>Quorum : 35</p> <p>Membres présents : 52</p> <p>Membres représentés : 13</p> <p>Total des membres présents et représentés : 65</p> <hr/> <p>DECOMPTE DE VOIX</p> <p>Abstentions : 0</p> <p>Votants : 65</p> <p>Blanc(s) ou nul(s) : 0</p> <p>Votes exprimés : 65</p> <p>Majorité requise : 33</p>	<p>DALLET-CHOISY Sandrine : 65 voix</p> <p>PETRIGNET Julien : 65 voix</p>
--	---

En conséquence, les personnes suivantes ont été élues au conseil du service de santé étudiante :

- DALLET-CHOISY Sandrine ;

- PETRIGNET Julien.

- 6 représentants des usagers désignés par le conseil académique parmi les usagers siégeant au conseil académique

Nombre de membres constituant le conseil : 80 Nombre de membres en exercice : 70 Quorum : 35 Membres présents : 52 Membres représentés : 13 Total des membres présents et représentés : 65	CARRE Agathe : 65 voix CHARTRAIN Lora : 65 voix DAVID Noah : 65 voix
DECOMPTE DE VOIX Abstentions : 0 Votants : 65 Blanc(s) ou nul(s) : 0 Votes exprimés : 65 Majorité requise : 33	

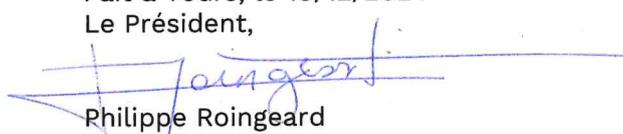
En conséquence, les personnes suivantes ont été élues au conseil du service de santé étudiante :

- CARRE Agathe ;
- CHARTRAIN Lora ;
- DAVID Noah.

Pièce jointe :

- néant.

Fait à Tours, le 19/12/2024
Le Président,


Philippe Roingeard